



Nouveaux arrivants dans la région en situation de chômage : entre raisons professionnelles et familiales

Durant l'année 2012, 124 200 personnes de 15 ans ou plus viennent s'installer en Occitanie. Parmi ces nouveaux arrivants, 23 500 personnes se déclarent au chômage. Ces chômeurs qui ne résidaient pas dans la région avant 2013, représentent 6,2 % du nombre total de chômeurs de la région.

Parmi eux, 9 500 arrivent en couple. Il s'agit pour plus de la moitié d'entre eux d'une mobilité liée à l'attractivité économique de la région, l'un des deux conjoints ayant trouvé un emploi dans la région. Lorsque les deux se déclarent au chômage, situation qui concerne 2 900 personnes, la mobilité a pu être motivée à la fois par l'attractivité économique et résidentielle de la région. Par ailleurs, 3 000 personnes au chômage migrent seules pour rejoindre un conjoint qui réside déjà dans la région.

Parmi ces nouveaux arrivants au chômage, l'Occitanie accueille aussi 6 400 personnes venues seules s'installer dans la région pour y trouver un emploi, ainsi que 2 700 personnes qui vivent chez leurs parents.

Sophie Pauvers, Insee

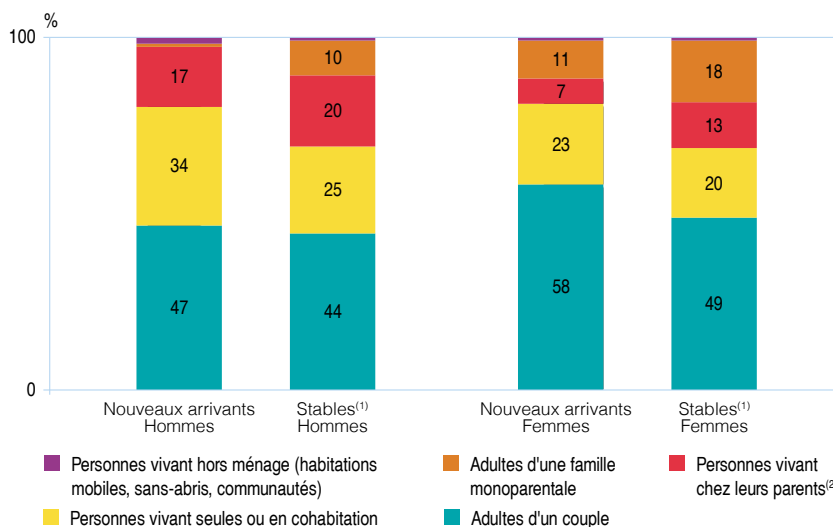
Être sans emploi et choisir de s'installer dans une région économiquement dynamique pour optimiser ses chances d'en trouver un ; suivre ou rejoindre son conjoint qui y réside déjà ou qui vient d'obtenir un emploi ; profiter de ne pas avoir d'attache professionnelle pour s'installer dans une région réputée pour sa qualité de vie... Les motivations qui poussent les personnes à s'installer en Occitanie sont diverses et renvoient à des situations très personnelles.

Le profil des nouveaux arrivants dans la région en situation de chômage est très souvent différent de celui des chômeurs qui y résident déjà. Il est important de mieux cerner leurs caractéristiques pour aider les acteurs publics à mettre en place les actions d'accompagnement à la recherche d'emploi.

Durant l'année 2012, l'Occitanie accueille 124 200 nouveaux habitants de 15 ans ou plus, qui ne résidaient pas dans la région un an auparavant. Parmi ces nouveaux arrivants, 23 500 personnes se déclarent au chômage lors du recensement de la

1 Des modes de cohabitation différents entre les chômeurs nouveaux arrivants et les chômeurs stables

Profil des nouveaux arrivants et des stables⁽¹⁾ de 15 ans ou plus au chômage en Occitanie en 2013 selon le sexe et le mode de cohabitation



(1) Stables : personnes déjà présentes sur le territoire un an auparavant, par opposition aux nouveaux arrivants.

(2) « Enfants d'une famille » au sens du recensement de la population : toute personne vivant au sein du même ménage que son (ses) parent(s) avec le(s)quel(s) elle forme une famille, quel que soit son âge, si elle est célibataire et n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

population, soit 6,2 % de l'ensemble de la population au chômage dans la région (379 100 personnes). Au regard de cette part relativement réduite, le chômage régional n'apparaît donc pas alimenté par des arrivées massives de chômeurs venus s'installer dans la région, même si elles y contribuent. Cette proportion situe l'Occitanie au même niveau que la Nouvelle-Aquitaine mais devant Auvergne-Rhône-Alpes (5,1 %) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (4,6 %).

En Occitanie, ces nouveaux arrivants qui se déclarent au chômage représentent 19 % de l'ensemble des nouveaux arrivants de 15 ans ou plus. C'est plus que dans les régions voisines : 18 % en Nouvelle-Aquitaine, 17 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur et 16 % en Auvergne-Rhône-Alpes.

Globalement, ces régions présentent toutes une part de chômeurs dans la population active plus faible qu'en Occitanie (respectivement 12,6 %, 14,5 % et 11,5 % au sens du recensement en 2013, contre 14,7 %). Néanmoins, aucun lien de cause à effet ne peut être établi entre le taux de chômage au sens du recensement et la part des chômeurs parmi les nouveaux arrivants. En effet, la situation des partants vis-à-vis de l'emploi avant leur départ d'une région n'est pas connue, alors qu'elle intervient aussi dans le calcul du taux de chômage.

En Occitanie, ces nouveaux arrivants proviennent pour 35 % d'entre eux des régions du sud limitrophes, pour 18 % d'Île-de-France et pour 17 % de l'étranger. Par ailleurs, 2 400 nouveaux arrivants au chômage français reviennent de l'étranger pour s'installer en Occitanie : il s'agit d'expatriés qui représentent 10 % des nouveaux arrivants au chômage.

Plus de la moitié des nouveaux arrivants vivent en couple

Les chômeurs qui viennent s'installer dans la région sont majoritairement des femmes (56 %) qui le plus souvent vivent en couple. Ces deux caractéristiques sont surreprésentées par rapport aux chômeurs qui résident déjà dans la région, dits « stables » (*figure 1 et définitions*).

A contrario, les hommes vivant seuls ou en cohabitation sont proportionnellement plus nombreux parmi les nouveaux arrivants que parmi les stables.

Si la majorité des nouveaux arrivants vivent en couple, les situations sont très différentes selon la situation du conjoint sur le marché du travail.

Parmi les 12 500 personnes vivant en couple, près de 5 100 arrivent dans la région accompagnées de leur conjoint qui y a trouvé un emploi. L'attractivité économique est dans

ce cas le moteur de la mobilité (*figure 2*). Au sein de ces couples, le conjoint au chômage est le plus souvent la femme (72 % des cas). Environ 3 000 chômeurs arrivent seuls dans la région, mais dans le but de rejoindre leur conjoint résidant déjà en Occitanie, depuis au moins un an. On peut dans ce cas parler de mobilité « affective » : ce sont des raisons familiales, privées qui conduisent ces chômeurs à rejoindre l'Occitanie. Ils représentent 13 % de l'ensemble des chômeurs nouvellement arrivés et sont majoritairement des femmes (64 %). Dans 68 % des cas, le conjoint travaille.

Parmi les arrivées en couple, 2 900 chômeurs ont également leur conjoint au chômage. La mobilité du couple peut être liée à l'attractivité résidentielle ou à l'attractivité économique de la région. Dans le premier cas, les personnes souhaitent améliorer leur cadre de vie et sont attirées par les nombreux atouts de la région : climat du sud de la France, campagne, bord de mer et montagne à proximité... Dans le second cas, c'est le dynamisme économique de la région qui est mis en avant, dans la perspective de trouver un emploi plus rapidement.

Enfin, 1 500 chômeurs accompagnent un conjoint inactif. Là encore, la mobilité peut être motivée par l'attractivité résidentielle ou économique de la région.

Des femmes qui suivent leur conjoint en emploi

Parmi les nouveaux arrivants en situation de chômage, faisant le choix d'accompagner ou de rejoindre leur conjoint en emploi en

Occitanie, plus de 7 sur 10 sont des femmes (*figure 3*). Celles qui travaillaient dans leur région d'origine mettent donc leur carrière professionnelle en suspens au profit de celle de leur conjoint.

Toutefois, ces nouveaux arrivants sont mieux positionnés sur le marché du travail que les chômeurs qui résident déjà dans la région, surtout lorsque le conjoint est en emploi. En effet, parmi les nouveaux arrivants, 36 % des personnes sont diplômées du supérieur contre 23 % parmi les stables. Lorsque le conjoint travaille, la proportion de diplômés du supérieur atteint 43 %. Le conjoint exerce alors bien plus souvent une profession intellectuelle supérieure ou de cadre (22 %), au regard des conjoints des chômeurs stables (13 %).

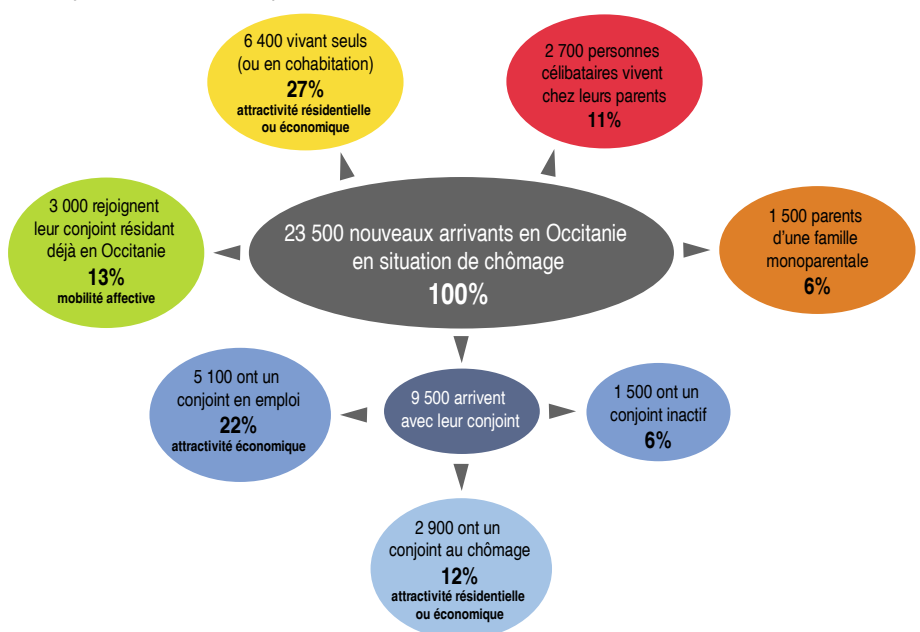
Les chômeurs qui arrivent seuls, un vivier de jeunes diplômés pour les entreprises

La région Occitanie accueille également 6 400 nouveaux arrivants au chômage vivant seuls ou en cohabitation, soit 27 %. Une majorité d'entre eux sont des hommes (54 %), c'est moins que parmi les chômeurs stables vivant seuls ou en cohabitation (59 %) (*figure 4*).

Ces nouveaux arrivants qui vivent seuls sont plus jeunes que les chômeurs qui résident déjà dans la région : près de 6 sur 10 ont moins de 30 ans (contre 1 sur 3 parmi les stables). Comme ceux vivant en couple, ils sont aussi beaucoup plus diplômés que les stables : un tiers sont diplômés du supérieur (contre moins d'un quart). Compte tenu de leur jeune

22 % des nouveaux arrivants au chômage accompagnent leur conjoint en emploi

Répartition des nouveaux arrivants au chômage selon le mode de cohabitation et la situation du conjoint vis-à-vis de l'emploi, en Occitanie en 2013



Note : les personnes vivant hors ménage (habitations mobiles, sans-abris ou communautés) ne sont pas représentées sur ce graphique.
Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

âge, 11 % n'ont jamais travaillé (6 % chez leurs homologues stables).

Ces nouveaux arrivants seuls au chômage constituent donc un vivier de jeunes diplômés pour les entreprises de la région en quête de main-d'œuvre qualifiée.

Retour dans le giron familial pour des personnes célibataires

Parmi les chômeurs nouvellement arrivés dans la région, l'Occitanie accueille également 2 700 personnes de 15 ans ou plus, célibataires et sans enfant, qui vivent chez leurs parents (figure 2). Ces personnes ne représentent que 11 % des nouveaux arrivants en situation de chômage.

La plupart d'entre eux (72 %) arrivent seuls et viennent rejoindre leur famille qui réside déjà dans la région les autres arrivant en même temps que leurs parents lorsque la famille s'installe en Occitanie.

Ces nouveaux arrivants au chômage sont fréquemment des hommes, très diplômés au regard de leurs homologues stables : 42 % ont un diplôme d'études supérieures (contre seulement 18 % des stables) et 8 % sont d'anciens cadres (contre seulement 2 %) (figure 5).

Ils sont très jeunes : la moitié d'entre eux a moins de 25 ans et à peine un sur cinq est âgé de plus de 30 ans. Ils sont 16 % à n'avoir jamais travaillé, contre 24 % chez les chômeurs stables vivant chez leurs parents. Ils viennent vraisemblablement rejoindre leur famille après avoir effectué des études supérieures dans une autre région ou après avoir perdu leur emploi.

Peu de familles monoparentales parmi les nouveaux arrivants au chômage

Seulement 6 % des nouveaux arrivants en situation de chômage sont des adultes d'une famille monoparentale, soit 1 500 parents, contre 10 % parmi les chômeurs stables. Il s'agit alors presque exclusivement de femmes (94 %), celles-ci ayant bien plus souvent la garde de leurs enfants.

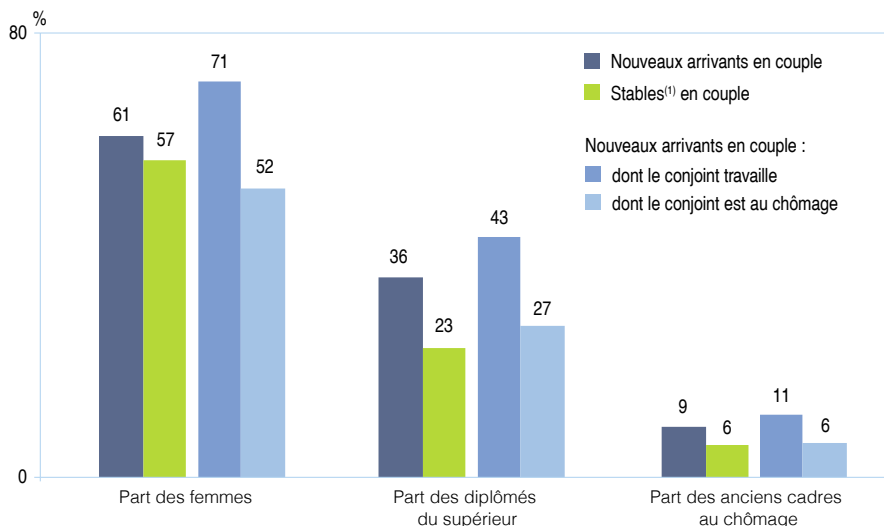
Ces personnes sont moins souvent diplômées du supérieur : 19 % contre 34 % pour l'ensemble des nouveaux arrivants au chômage. C'est toutefois 3 points de plus que pour les adultes d'une famille monoparentale stables et au chômage.

Différents profils de chômeurs nouveaux arrivants dans les quatre plus grandes aires urbaines de la région

Les quatre plus grandes aires urbaines de la région, Toulouse, Montpellier, Perpignan et Nîmes concentrent à elles seules 48 % des nouveaux arrivants en Occitanie au chômage, alors qu'elles regroupent 43 % de la population régionale.

3 Des femmes qui accompagnent leur conjoint en emploi et qui sont très diplômées

Caractéristiques des nouveaux arrivants en couple au chômage en Occitanie en 2013 - comparaison avec la population stable⁽¹⁾



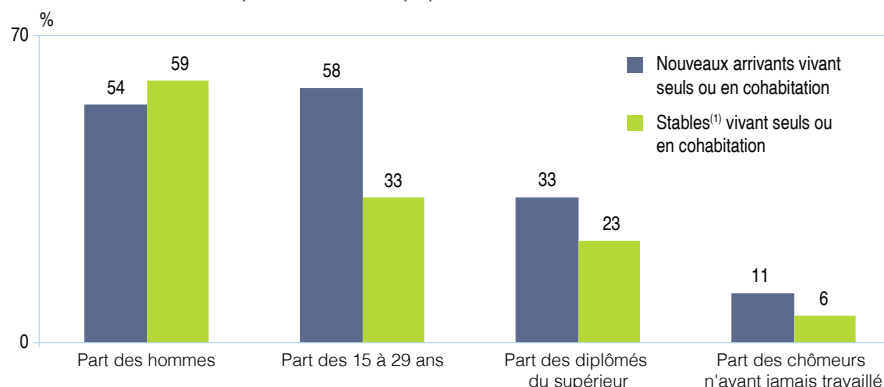
(1) Stables : personnes déjà présentes sur le territoire un an auparavant, par opposition aux nouveaux arrivants.

Lecture : parmi les nouveaux arrivants vivant en couple en Occitanie et se déclarant au chômage, 36 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur contre 23 % pour les chômeurs stables vivant en couple. Lorsque le conjoint travaille, la proportion de diplômés du supérieur passe à 43 % parmi les nouveaux arrivants.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

4 Des jeunes plutôt diplômés parmi les nouveaux arrivants au chômage vivant seuls

Caractéristiques des nouveaux arrivants vivant seuls ou en colocation au chômage en Occitanie en 2013 - comparaison avec la population stable⁽¹⁾

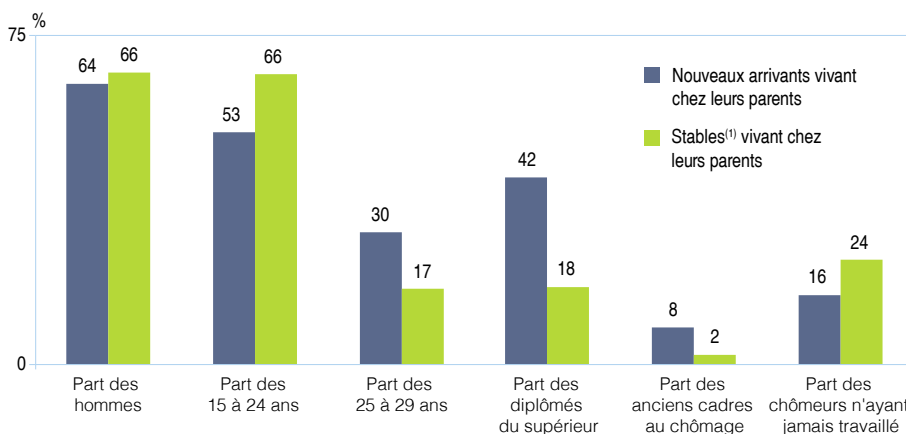


(1) Stables : personnes déjà présentes sur le territoire un an auparavant, par opposition aux nouveaux arrivants.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

5 Plus d'hommes que de femmes sans emploi reviennent vivre chez leurs parents en Occitanie

Caractéristiques des nouveaux arrivants au chômage vivant chez leurs parents en Occitanie en 2013 - comparaison avec la population stable⁽¹⁾



(1) Stables : personnes déjà présentes sur le territoire un an auparavant, par opposition aux nouveaux arrivants.

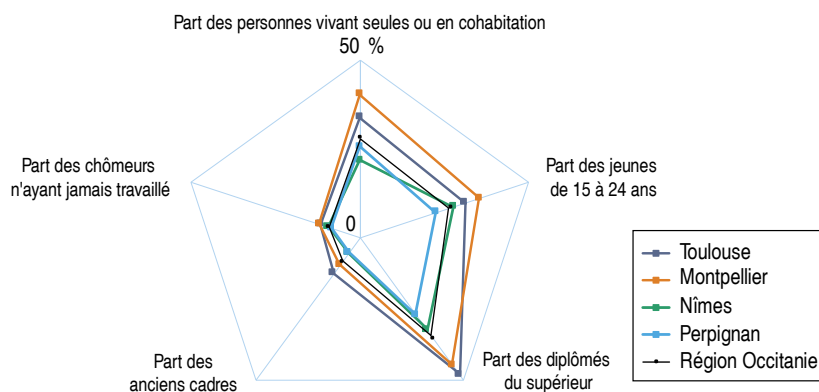
Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

L'aire urbaine de Toulouse, de loin la plus peuplée et la plus étendue, en accueille 5 600, suivie de celle de Montpellier (3 200), loin devant Perpignan (1 400) et Nîmes (1 000). La part de ces nouveaux arrivants dans l'ensemble des chômeurs est la plus faible à Nîmes (5,1 %) suivie par Perpignan, toutes deux étant déjà fortement touchées par le chômage. Elle est en revanche bien supérieure à Toulouse et surtout à Montpellier (7,9 %). Toutefois dans ces métropoles au marché du travail très dynamique, la situation d'un individu face à l'emploi peut évoluer très rapidement.

Le profil des nouveaux arrivants au chômage diffère selon les aires urbaines (figure 6). Toulouse et Montpellier accueillent davantage de jeunes probablement en sortie d'études. Elles abritent davantage de diplômés du supérieur et un peu plus d'anciens cadres. Ils viennent s'installer dans les aires d'influence des métropoles, plus enclines à proposer des fonctions hautement

6 Montpellier et Toulouse attractives pour les jeunes diplômés au chômage vivant seuls

Profil des nouveaux arrivants au chômage dans les quatre plus grandes aires urbaines d'Occitanie en 2013



Lecture : dans l'aire urbaine de Toulouse, 48 % des nouveaux arrivants au chômage sont diplômés de l'enseignement supérieur.

Source : Insee, recensement de la population 2013, exploitation complémentaire

qualifiées. Ces métropoles attirent aussi plus de chômeurs vivant seuls que Perpignan et Nîmes. À l'inverse, les nouveaux arrivants en situation de chômage vivant en couple plébiscitent Nîmes, loin devant Perpignan, Toulouse puis Montpellier. ■

Source et définitions

Le recensement de la population

Le recensement s'appuie depuis 2004 sur des enquêtes annuelles qui couvrent tous les territoires communaux sur une période de cinq ans. Les informations collectées, référencées au 1^{er} janvier, sont ramenées à l'année médiane des cinq années d'enquête les plus récentes. Ainsi, le recensement de 2013 a été produit à partir des enquêtes effectuées de 2011 à 2015.

Nouvel arrivant

Depuis la diffusion des résultats du recensement millésimé 2013, les migrations résidentielles peuvent être étudiées à partir de la question « Où habitez-vous il y a un an ? ». **Dans cette étude, sont considérées comme nouveaux arrivants les personnes qui n'étaient pas présentes dans la région il y a un an; elles ont donc effectué une migration au cours de la dernière année écoulée.**

La question sur le lieu de résidence antérieure dans l'enquête annuelle de recensement se réfère à la situation cinq ans auparavant pour les enquêtes de 2004 à 2010, et donc pour les recensements millésimés de 2006 à 2008. Du fait du changement de formulation, il n'y a pas eu de diffusion sur le lieu de résidence antérieure pour les recensements de 2009 à 2012. **Le recensement de 2013 apporte donc une nouvelle mesure des flux migratoires et des caractéristiques des migrants.** Les caractéristiques sociodémographiques des migrants sont celles déclarées au moment du recensement des personnes et non au moment de la migration. Néanmoins, la nouvelle formulation de la question permet désormais d'approcher les caractéristiques des personnes au moment de la migration, compte tenu du délai très raccourci entre la date de l'enquête et celle de la migration, celle-ci étant intervenue au plus tard il y a un an.

Population stable

La population dite stable est constituée de la population totale sans les nouveaux arrivants. Les partants ne sont pas pris en compte dans cette étude.

Chômeur

Au sens du recensement, est chômeur toute personne de 14 à 70 ans qui s'est déclarée « chômeur » (indépendamment d'une éventuelle inscription à Pôle emploi), sauf si elle a déclaré explicitement par ailleurs ne pas rechercher de travail. Sont retenues dans cette étude les personnes de 15 ans ou plus.

La définition du chômage au sens du recensement diffère donc de celles du Bureau international du travail (BIT) et de Pôle emploi. Le chômage est plus élevé au recensement qu'au sens du BIT, car les personnes inactives ont parfois tendance à se déclarer au chômage alors qu'elles ne répondent pas à tous les critères de la définition internationale (avoir effectué des démarches effectives, être immédiatement disponibles pour travailler...) qui ne peuvent être appréhendés que par une enquête spécifique.

Couple

Au sein d'un ménage, le couple est constitué de deux personnes de 18 ans ou plus (sauf exception), qui partagent la même résidence principale et déclarent vivre en couple ou être mariés, pacés, vivre en concubinage ou en union libre. Les couples de même sexe sont pris en compte dans l'élaboration des résultats du recensement depuis le millésime 2013.

Insee Occitanie
36, rue des Trente-Six Ponts
BP 94217 - 31054 Toulouse Cedex 4

Directeur de la publication :
Jean-Philippe GROUTHIER
Rédactrice en chef :
Michèle EVEN

Impression et composition :
Imprimerie Delort - Studio graphique ogham
ISSN : 2492-1629 (version imprimée)
ISSN : 2493-4178 (version en ligne)

© Insee 2016

Pour en savoir plus :

- « Panorama de la région - Forte croissance démographique mais situation socioéconomique contrastée », *Insee Analyses Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées*, n° 26, juillet 2016
- « Midi-Pyrénées, 3^e région métropolitaine pour sa croissance démographique », *Insee Analyses Midi-Pyrénées*, n° 3, juillet 2014
- « Des enjeux différents selon le profil des arrivants en Languedoc-Roussillon », *Insee Repères Documents de travail pour l'économie du Languedoc-Roussillon* n° 1, septembre 2011

